

S. Ignace.

qui ne peuvent convenir au temps de saint Ignace, & qui pouvoient raisonnablement faire douter de la verité de ces Lettres, avant qu'on eût les additions de Vossius, & d'Usserius. Par exemple, dans l'Épître aux Tralliens, il y est parlé de Theodote, & de Cleobulus, il y a des endroits contre l'opinion de Saturnin touchant le Mariage, & contre Praxeas. Il y est parlé des Nicolaïtes, des Ordres Mineurs, &c. choses qui ne conviennent point au temps de saint Ignace.

La seule question qui reste, est de sçavoir, si les sept Lettres selon l'édition de Vossius sont véritablement de saint Ignace, & si elles sont dans leur pureté originale. La premiere chose qu'il faut examiner, pour le sçavoir, c'est si saint Ignace a écrit des Lettres. Je croi qu'on n'en peut pas raisonnablement douter. Car 1. toute l'antiquité autorise ce fait. 2. Il est prouvé par la tradition que nous avons rapportée, que des Auteurs qui avoient vû saint Ignace, comme saint Polycarpe, & ceux qui ont vécu aussi-tôt après lui, comme saint Irénée, & Origene, ont connu ces Lettres, & les ont citées. Or de croire que dès ce temps on lui en eût attribué, sans qu'il eût composé, c'est à mon avis une grande absurdité, il doit donc passer pour constant, que saint Ignace avoit écrit des Lettres. Or qui peut douter, que ce ne soit les véritables Lettres, qui ont été recueillies par saint Polycarpe; & qu'elle apparence, que depuis saint Polycarpe jusqu'au temps d'Eusebe, elles aient été perduës, & qu'on en ait supposé d'autres en leur place? Eusebe avoit donc les Lettres originales de saint Ignace, & ceux qui sont venus après lui, dont nous avons rapporté les témoignages, aiant eu sans doute les sept dont parle Eusebe, l'on ne peut pas dire avec vraisemblance, qu'ils aient cité de fausses Lettres de saint Ignace. D'où nous devons conclure, que tous les passages qu'ils en rapportent se trouvant mot à mot dans l'édition de Vossius & d'Usserius, il y a de l'apparence, qu'elles contiennent les Lettres de saint Ignace dans leur pureté originale. Ce raisonnement est d'autant plus fort, qu'il ne s'agit pas seulement de la ressemblance d'un ou de deux passages, car il ne seroit pas étrange, qu'ils se pussent rapporter, ou qu'un imposteur les y eût pu insérer, mais d'un tres-grand nombre cités par differens Auteurs, ce qui rend la chose bien plus certaine. Ajoutez à cela, que ces Lettres ne contiennent rien, qui ne convienne & à la personne, & au temps de saint Ignace. Il n'y a aucune faute de Chronologie, aucun Anachronisme, ce qui est ordinaire aux imposteurs. Il n'y est parlé d'aucun Héretique, qui ait été depuis le temps de saint Ignace.

Les erreurs, qui y sont combattues, sont du temps de saint Ignace, comme l'erreur des Simonians, & des Ebionites touchant la Passion, & la divinité de JESUS-CHRIST. On y confirme suivant Eusebe la tradition de l'Eglise. Il y est parlé des dons, qui estoient encore pour lors dans l'Eglise. L'Auteur n'y cite que fort peu de témoignages de l'Ecriture, il imite le stile de saint Paul, il n'y mêle rien de l'érudition profane. Enfin ces Lettres font écrites avec grande simplicité, & ont un caractère Apostolique; ainsi toutes les raisons, qui prouvent la supposition, ou la corruption des autres Lettres, prouvent invinciblement la verité, & la pureté de celles-cy. Mais cela paroitra davantage par les réponses aux objections de Saumaïse, Blondel, & Daillé, que nous allons rapporter, & refuser en-peu de mots, répondant seulement à celles, qui peuvent se faire contre les sept Lettres, ainsi qu'elles sont dans l'édition de Vossius, & laissant les autres, qui ne touchent point nôtre sentiment.

PREMIERE OBJECTION.

Nos Adversaires n'ayant point de témoins à nous opposer, dont l'autorité puisse être de quelconque considération, pour ne pas paroître néanmoins les premiers Auteurs de l'opinion qu'ils défendent ont cherché un Auteur de la Sticometrie, qui a été mise à la teste de Synclulus, & de Theophanes, qu'on attribue vulgairement à Nicephore Patriarche de Constantinople, quoi qu'il ne soit pas certain, qu'elle soit delui.

Cette Sticometrie est un Memoire, ou un Catalogue des Livres de l'Ecriture soit Canoniques, soit apocryphes, avec le nombre de leurs versets, à la fin duquel il y a: *les Livres apocryphes du Nouveau Testament, les voyages de saint Pierre, & la doctrine des Apôtres, de saint Clement, d'Ignace, de Polycarpe, & d'Hermas*, d'où Daillé conclut, que cet Auteur a mis les Lettres de saint Ignace au nombre des Livres apocryphes, & supposez.

REPONSE.

Premierement cet Auteur appelle Livres apocryphes tous ceux, qui ne sont point Canoniques, & en ce sens les Epîtres de saint Ignace pourroient être appellées apocryphes, comme le Livre du Pasteur, qui est appelé apocryphe par ceux qui ne le reçoivent pas comme Canonique quoi qu'il soit fort ancien, & de l'Auteur dont il porte le nom.